

Liste des délibérations du CONSEIL de ZONE Vesdre - Hoëgne & Plateau

Conformément à l'article 124 de la Loi du 15 mai 2007 relative à la Sécurité civile

SEANCE du 27 janvier 2023

Présents:

Le Président : Jean-Luc NIX (Welkenraedt)

Les Membres : Mr LEJEUNE, Aubel - Mr FYON, Baelen - Mr GARSOU, ff, Blegny - Mr DEWEZ, Dalhem - Mme BONNI, Dison - Mr DROUGUET, Herve - Mr FRANSOLET, Jalhay - Mme DEJARDIN, Limbourg - Mr HALIN, Olne - Mr GODIN, Pepinster - Mme STASSEN, Plombières - Mr HOUET, Soumagne - Mme DELETTRE, Spa - Mr DELVAUX, Sprimont - Mr LEMARCHAND, Theux - Mr DEMONCEAU, Thimister-Clermont - Mr BELTRAN, Trooz - Mr LOFFET, ff, Verviers - Mr KLENKENBERG, Province de Liège

Commandant : Colonel Quentin GREGOIRE

Monsieur Arnaud GARSOU, Bourgmestre de Blegny « faisant fonction » et désigné par le Bourgmestre empêché, Marc BOLLAND, remplace ce dernier à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur Alexandre LOFFET, Bourgmestre de Verviers « faisant fonction » et désigné par la Bourgmestre empêchée, Muriel TARGNION, remplace cette dernière à la présente séance, conformément à l'article 1 du ROI du Conseil de Zone.

Monsieur NIX, Président de Zone, ouvre la séance publique à 14h05'.

Communications :

- Etat trésorerie - Versements des dotations communales
- Loi 15 mai 2007 – Article 67 – Ratio 50/50 – Arrêté royal d'exécution – Réponse de la Ministre
- Pistes d'économie
- Intercommunale IMIO - Assemblée générale du 13 décembre 2022 – Procès-verbal
- Statistiques d'intervention 2022
- Budget 2022/MB2 – SO et SE – Approbation par la Tutelle – Notification
- Budget 2023 – SO et SE – Courrier de la Tutelle – Notification

1. Approbation du PV du 16 décembre 2022

Le Conseil approuve le procès-verbal de la séance publique du conseil du 16 décembre 2022.

2. Clé de répartition des dotations communales – Révision 2024 et 2025

Après débats et avec l'accord de la Ville de Verviers, le Conseil décide de ne pas revoir la clé de répartition pour le budget 2023. Les montants fixés par le Conseil du 16 novembre 2022 lors du vote du budget sont maintenus.

Pour le budget 2024, la clé de répartition fixée en 2019 est maintenue en appliquant une déduction forfaitaire non-indexable de 500.000 euros au « supplément caserne de la Ville de Verviers ».

Ce forfait sera imputé sur les dotations des 18 autres communes et réparti au prorata des habitants.

Concernant l'exercice 2025, suite à la nouvelle mandature, aucune décision n'est prise, cependant une analyse devra être réalisée en 2024 afin de proposer une nouvelle clé, ne tenant plus compte des forfaits caserne, aux éventuels nouveaux Bourgmestres, début 2025.

3. Marché de concession – Fourniture de PGP – Adhésion de la ZS1 Hesbaye

Le Conseil approuve l'adhésion de la ZS1 Hesbaye à notre marché de concession pour la fourniture de PGP et notifiera cette adhésion au concessionnaire KeyBox Service SRL à TROOZ.

Les membres du conseil de zone chargent la secrétaire de zone de transmettre la présente liste des délibérations et ses annexes éventuelles aux autorités de tutelle conformément aux dispositions réglementaires applicables.

PAR LE CONSEIL :

Corinne LIEGEOIS,

Secrétaire

Jean-Luc NIX

Président